



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'un nouveau site ou d'une modification substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Free	Arrdt	6 ^{eme}
Nom de site	129_RASPAIL_75006	Numéro	75106_027_17
Adresse du site	129, boulevard Raspail	Hauteur	R+7 (23,65 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G (700, 900, 1800, 2100 et 2600MHz)		
Complément d'information			
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	14/04/2017
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	21/04/2017
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	14/06/2017

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Conformément à ses obligations réglementaires, et pour contribuer à l'aménagement numérique des territoires auquel il est attaché et répondre aux attentes de ses abonnés, l'opérateur s'est engagé dans un programme soutenu de déploiement du Haut débit mobile (3G) et du très haut débit mobile (4G)
Détail du projet	Ce projet concerne l'installation de 3 antennes couvrant 3G et 4G (fréquences 700 MHz, 900 MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) orientées vers les azimuts 20°, 140° et 250°.
Puissance des antennes	20 Watts (900MHz, 2100MHz) et 40 Watts (700, 1800MHz et 2600MHz)
Tilts (degrés)	-6° (700 et 900MHz) et -4° (1800, 2100 et 2600MHz)

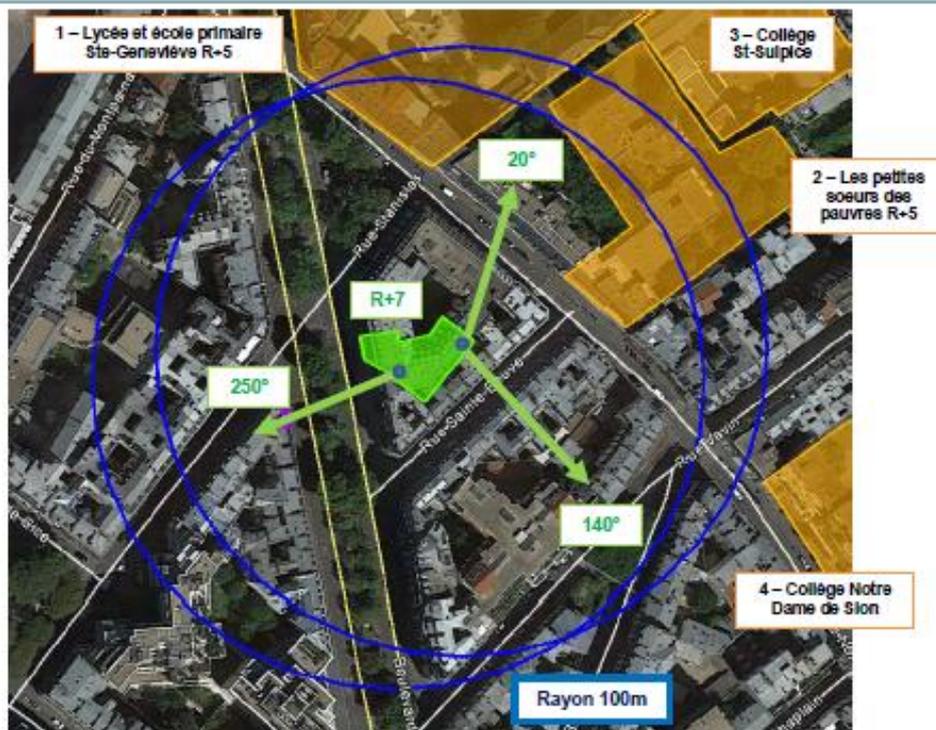
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Les antennes seront installées sur la toiture en recul des façades. Les 3 antennes seront intégrées dans des fausses cheminées. La zone technique sera située sur la toiture terrasse, invisible de la rue.
Zone technique	Emplacement des modules techniques et des coffrets : Sur la toiture terrasse de l'immeuble.
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	29 m et 28,95 m

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Date de l'avis		Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis			

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom	Adresse	Coordonnées Lambert 2 étendues	Situé dans le lobe principal de l'antenne (lobe limité à 3 dB/puissance maximale) (Oui / Non)	Distance	Estimation du niveau maximum de champ reçu en V/m et sous la forme d'un pourcentage par rapport au niveau de référence de la fréquence correspondante dans le décret 2002-775 <small>Cf. guide DR 05 de l'ANFR (processus d'utilisation optimale des sites radioélectriques)</small>
LYCEE, ECOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE PRIVEE SAINTE GENEVIEVE	64, rue d'Assas 75006	X = 599472 Y = 2427404	Oui	65m	1,6V/m soit 4,4%
PETITES SOEURS DES PAUVRES	49 Rue Notre Dame des Champs, 75006	X = 599543 Y = 2427340	Oui	46m	1,6V/m soit 4,4%
COLLEGE PRIVE SAINT SULPICE	68, rue d'Assas 75006	X = 599599 Y = 2427420	Oui	110m	1V/m soit 2,7%
COLLEGE PRIVE NOTRE DAME DE SION	61, rue Notre Dame des Champs 75006	X = 599620 Y = 2427282	Non	120m	1V/m soit 2,7%

- * Remarque : La valeur indiquée en pourcentage est surévaluée par rapport au pourcentage réel de la valeur limite réglementaire applicable car le calcul de pourcentage est réalisé de manière simplifiée en divisant la valeur totale de champ par la valeur limite réglementaire applicable à la fréquence la plus basse parmi les fréquences déployées. Ainsi la valeur totale de champ a été divisée par 36 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat de l'existant :



Etat du projet :



L'antenne n'est pas visible.

Etat du projet :



L'antenne n'est pas visible

Vue des Azimuts

